

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Extinction-des-enseignes-et-recouvrement-des>

Réseau Sortir du nucléaire > À vous
d'agir > Agenda > **Extinction des enseignes et recouvrement des publicités lumineuses**

3 octobre 2015

Extinction des enseignes et recouvrement des publicités lumineuses

Paris (75)

A quelques mois de la Conférence de Paris sur le climat (COP21), le collectif des veilleurs de nuit s'apprête à mener une action d'ampleur, non-dégradante. La nuit du 3 octobre 2015, notre collectif compte éteindre toutes les enseignes lumineuses de Paris et recouvrir toutes les publicités rétro-éclairées sur mobilier urbain. Notre collectif est composé de personnes de diverses sensibilités appartenant ou non à des organisations. Cette action se fera en lien avec la Coalition Climat 21, dans le cadre des mobilisations précédant la COP21.

Le système publicitaire est le principal moteur de la surconsommation, cause de multiples catastrophes environnementales y compris du dérèglement climatique (utilisation de combustibles fossiles). Notre initiative a aussi pour but de dénoncer un système climaticide et de rappeler qu'on ne pourra mettre fin au réchauffement climatique en persistant dans une logique productiviste.

Nous réclamons surtout une loi réduisant la triple pollution des dispositifs publicitaires lumineux : environnementale, mentale et visuelle. Depuis le 1er juillet 2013, les commerces et bureaux ont l'obligation (théorique) d'éteindre leurs publicités et enseignes lumineuses entre 1h et 6h (ou de 1h après la cessation de l'activité à 1h avant la reprise de l'activité). Nous demandons que ces extinctions prennent effet à partir de 22h30 au plus tard et que de véritables contrôles soient menés afin de mettre fin à cette gabegie. Rien ne justifie en effet que des magasins et bureaux fermés continuent à gaspiller une énergie rare et précieuse. Nous demandons en outre l'interdiction pure et simple des dispositifs publicitaires rétro-éclairés, déroulants et autres écrans vidéos publicitaires dont la consommation électrique, pour certains d'entre eux, atteint celle de 3 foyers de 4 personnes. Ces restrictions devraient aussi s'appliquer aux mobiliers urbains. Ces derniers y échappent actuellement grâce à la pression exercée par les afficheurs.

Lutter contre le dérèglement climatique réclame une cohérence d'ensemble. Les messages destinés au grand public visant à les inciter à changer de comportements en matière énergétique ne peuvent être entendus qu'à la condition que les groupes de pression publicitaires ne soit plus exemptés de tout effort en matière de sobriété énergétique.

Il s'agit de faire une action massive qui mobilise tous nos réseaux. Soyons le plus nombreux possible

le soir du 3 octobre !

Pour plus d'information, contactez veilleursdenuit@riseup.net